**ministÈre de l'enseignement RÉPUBLIQUE DE CÔTE D'IVOIRE**

**supÉrieur et de la recherche *Union - Discipline – Travail***

** scientifique**

****

**UNIVERSITÉ ALASSANE OUATTARA Année académique 2012-2013**

**DEPARTEMENT D’HISTOIRE**

**U.F.R. CMS**

**NIVEAU : L1**

 THEME DE L’EXPOSE:

 Présenté par :

GROUPE 9

* TOURE FATOUMATA
* TRAORE DIENEBA
* TRAORE YAYA
* TUO .Y. BINTOU

 **Dr M’BRAH**

**SOMMAIRE PLAN**

INTRODUCTION

1. LES ORIGINES DES PEUPLES AKAN
2. LES FACTEURS DE LA MIGRATION DES AKAN
3. au plan politico-militaire
4. Les facteurs sociaux
5. ORGANISATION DES PEUPLES AKAN
6. Au niveau social
7. Au plan politico-militaire

 IV-LES ACTIVITES ECONOMIQUES DES AKAN

 CONCLUSION

 BIBLIOGRAPHIE

 **INTRODUCTION**

 Le XV ième siècle couvre une ère de migration qui a pour point de convergence le territoire ivoirien incertain. Toutes les régions ivoirien ont été envahi par plusieurs groupes de populations dont le groupe AKAN qui occupaient le sud et l’est de la Cote d’Ivoire et provient du Ghana. Situés précisément au centre Est et au Sud Est de la Cote d’Ivoire, le groupe AKAN est repartie territorialement en trois grands groupes : les AKAN frontaliers, les AKAN du centre et les AKAN lagunaire. Face à ces importantes migrations vers le territoire ivoirien, une préoccupation majeure s’ouvre à nous : comment s’est faite la mise en place des AKAN ?

Pour une meilleure analyse nous nous attarderons sur les origines des AKAN, les facteurs de migrations, l’organisation et les activités économiques de ce peuple AKAN. Avant d’aborder ces éléments, vous auriez pu procéder à la présentation des différents lieux d’installation des Akan.

1. **LES ORIGINES DES PEUPLES AKAN**

Vous auriez pu consulter la thèse du Professeur ALLOU Kouamé René sur l’histoire du peuple akan au lieu de remonter aussi loin. Ce professeur a abouti à des conclusions intéressantes.

A l’absence de tous documents écrits il s’avère difficile de retracer avec certitude ou d’indiquer le lieu d’où sont sortis les AKAN. En ce qui concerne l’origine des AKAN, plusieurs écoles s’affrontent. Pour le docteur Danquanh il fait descendre les AKAN de la haute de l’Égypt. . Il s’appui sur certains éléments qui sont les patronymes, la coiffure. Il fait un rapprochement avec le nom Amon porté par des hommes en pays AKAN au Dieu égyptien Amon. Les AKAN et les anciens Egyptiens portent la même coiffure d’où l’origine Egyptienne des AKAN.

Partis entre le XI ième et le XII nième il serrait arrivé au XIII ième dans le bassin de la Volta. Là, il soumet le peuples autochtones ensuite décide de s’infiltrer dans la forêt.

La deuxième école indique les AKAN organisés en principauté occupait entre les XI ième et le XII ième le bassin occidental de la Volta. De cette région ils s’infiltrent dans la forêt pour occuper l’espace compris entre les rivières **pra et ofin**. Ces enfants AKAN eux même se donnent des origines fantaisistes. D’aucuns disent qu’ils viennent de la Mésopatamie d’autres du lac Tchad, d’autres encore de l’ancien Ghana d’autres de l’Adansé et les environs du lac Basantwi. Toutes ces régions ont été proposées par le berceau du peuple AKAN. Ce qui frappe de toutes ces théories c’est le caractère unilatéral. Chaque auteur vérifie sa théorie certains se basent sur la linguistique, d’autres sur la culture sans faire allusion aux autres données. Cela voudrait dire que les alleux AKAN avaient une origine d’où ils serraient partis en globe. Toutes ces hypothèses nous invitent à plusieurs analyses. L’origine AKAN d’Egypte reste invraisemblable à l’état actuel de la connaissance. Le Nord et l’Est de l’Afrique ont été de grands foyers de mouvements migratoires en direction du Sud et du centre du continent. Mais le rapprochement peut faire Danquah au niveau des patronymes est suffisant pour conclure que les AKAN viennent de l’Egypt. Pour l’heure nous pouvons retenir le bassin de la Volta comme le foyer original des AKAN. C’est au XIII ième siècle à la suite des bouleversements politiques intervenu dans le bassin de Volta que les AKAN quittent leur foyer d’occupation pour s’infiltrer dans la forêt. Ils vont alors occuper le centre et le sud –ouest du Ghana. Nous retenons également que la formation des AKAN est le résultat d’une fusion, d’un processus continue d’apport culturel et humain qui a donné la réalité AKAN. Ce peuple AKAN est formé d’un petit groupe assemblé au fil de l’évolution historique. Ceci est vrai du point de vue du peuplement que de la culture. Les AKAN occupent les deux tiers du territoire Ghanéen. Après leur migration en Cote d’Ivoire on distingue trois (03) grands groupes des AKAN :

* Les AKAN frontaliers (Est)

Ces populations se retrouvent de part et d’autres de la frontière du Ghana et de la Cote d’Ivoire. Se sont les Abrons ( ahenfié , foumassa , pinango, akidom) les agnis (bini, bona, indénié, morofwé, sanwi) les juaben (diabè) essouma et les Nzima (Evalué,Ajormoro,Guira,Ahanta ) ils occupent les villes suivant du pays : Abengourou Bondoukou ,Bongouanou ,Krinjabo, Maféré, Ayamé,Assuéfri,Transua,Arrah, Nguiémé , Nouamou.

* Les AKAN du centre

Le nom de ce groupe vient du fait qu’il occupe le centre de la Cote d’Ivoire dans la grande famille des Baoulés : (Ouarébo, Agba, Ngban, Faafoué, N’zikpri, Aïtou, Nanafoué, Saafoué, Akoué, Ndranoua, Satikran, Goli, Ayaou, Anno et Annouabè).

Ils occupent les villes telles que Sakassou, Bouaké, Dimbokro, Toumodi, Tiébissou, M’bahakro, Tiassalé, Daoukro, Bouaflé, Béoumi, Prikro, Ouellé. Il serait judicieux d’indiquer par exemple les localités et les familles baoulé qui y sont installés.

* Les AKAN lagunaires (sud)

Le terme lagunaire donné à ses ethnies vient du fait qu’elles sont installée autour du vaste complexe lagunaire formé par les lagunes Ebrié ; Oualadine ? ; Aby ; Tano (Tando) ; Ehy ; Potou ; Aghien et celle de Grand-Lahou. Se sont les Abé (Moride, Tchofou, Abévé, khos), les Abidji ; les Aboré (Ehé ; Ehivé ; Ossouon), les Akié (Leukpin, Bodin, Keutin qu’es ce que c’est ?), les Adioukrou ; les Avikam ; les Alladien, les Ebrié (Bidjan, Kwè, Songon, Niangon, Yopougon, Bya, Nonkwa, Bodo, Adiako, les EWOTIRE et les ega

1. **LES FACTEURS DE LA MIGRATION DES AKAN**
2. **Au plan politico-militaire**

Elle s’est faite sur trois (03) grandes étapes. La première étape s’est produit à la suite des bouleversements politiques intervenu dans le nord du Ghana actuel dans la deuxième moitié du XVI ième siècle. il s’agit de la formation du royaume GONJA. Le deuxième évènement qui expliquerait le départ de la deuxième vague AKAN est a situé en 1659 notamment avec la destruction de l’Etat Adansé et de sa capitale Adansimanso. Sous les coups de boutoirs du Dankyera, la destruction ou du moins la disparition de ce premier Etat AKAN a pu marquer le point de départ des factions de population AKAN vers l’Ouest c'est-à-dire en Cote d’Ivoire. Le dernier groupe AKAN à immigrer en Cote d’Ivoire et le groupe Baoulé. La migration Baoulé s’est déroulée en deux étapes. En effet âpres la bataille de Féyassé en 1701 remporté par les Ashanti une partie de la population Denkéyra pour échapper à la domination Ashanti de peur d’être vendu comme esclave quitte la gold Coste et s’établie dans le centre actuel de la Cote d’Ivoire. La deuxième vague est celle des Assabou. Ce groupe sur la conduite de la reine Abla Pokou serrait partie de Koumassi vers 1720 avec un groupe de partisan suite à la guerre qui opposait deux fractions à la mort d’Oseï Tutu. Les Assabou s’établissent du centre de la Cote d’ Ivoire dont la capitale est Sakassou. Ne mélangez pas les informations ! La migration AKAN en direction de la Cote d’Ivoire s’est opérée durant deux siècles du XVI ième au XVIII ième

A la suite des raisons politico-militaires s’ajoutent les facteurs sociaux.

1. **Les facteurs sociaux**

A partir du XVIème siècle et surtout au XVIII ième siècle la traite des noirs entraine le déplacement massif des familles et des groupes de populations qui abandonnent leurs terres pour échapper à la captivité, à la destruction.

Ensuite, le royaume d’Abron Gyaman existe toujours malgré son infortune de Bondoukou ? reste le plus puissant et l’un des mieux organisé de toute la Cote d’Ivoire. Le royaume de Sakassou ?

Les membres du clan royal Baoulé, ayant à leur tète la princesse Abla Pokou, venait directement de la cour de Kumassi (Ghana). Ce royaume n’a émigré qu’à la mort du roi Oseï Tutu Daaku, frère ainé d’Abla Pokou était prétendant au trône défunt au même titre que son cousin Opokou Waré ; battu dans la course au trône Daaku mourut quelques temps après l’avènement de son cousin. Abla Pokou quitta clandestinement le pays parce qu’elle n’avait plus son frère et unique défenseur, elle fut obligée d’immigrer pour sauver sa vie et celle de son fils unique Avec le prof ALLOU, vous auriez su que la reine Abla ne pouvait pas avoir d’enfants. Aidée par sympathisant elle quitta le royaume de Kumassi une nuit de grande pluie. L’histoire raconte que poursuivi par des soldats de son cousin Abla Pokou ne fut sauvée qu’après avoir sacrifié sin fils unique au génie du fleuve Comoé en crue ; c’est après ce sacrifice du fils et la traversée du fleuve que les fugitifs se donnaient le nom baoulé. Se sentant en sécurité de l’autre coté du fleuve, la princesse, devenue reine, organisa sa suite en huit (08) clans (Ouarébo, N’zipbri, Saafwè, Faafwè, Manafwè, Aïtou, Agba et N’gban.

Ce n’est pas de l’histoire mais une légende ! Après les causes des migrations, vous gagneriez à mettre l’accent sur leurs différentes zones d’établissement.

1. **ORGANISATION DES PEUPLES AKAN**
2. **Au niveau social**

La cellule sociale chez les AKAN est constituée par le clan appelé Aboussouan. Un ancêtre connu qui est toujours une femme qui se rattache de se fait a une même chaise ou Adjabia . Dans ce système apparenté matrilinéaire, la famille nucléaire n’est pas un antité indépendant du clan. Le clan est toujours placé sous l’autorité d’un patriarche, mais il est divisé en branche ou en cour. La cour est placée sous la direction d’un responsable chargé de veiller sur les portions du patrimoine détenu et géré par chacun des membre de la branche, le chef de cour est le protecteur et le répondant des personnes relevant directement de son autorité. Le patriarche est le responsable de la branche ainé du clan. Il est la fois prêtre, juge, conservateur du patrimoine et chef politique. La parenté chez les AKAN est fondée sur la reconnaissance des liens de sang et des alliances. C’est autour d’elles que s’organise la vie religieuse, économique et créative. Elle détermine le statut de l’individu dans la société.

* La reine mère

La femme est le véritable baromètre de la société AKAN. Dans toutes sociétés matrilinéaires AKNA nul ne peut accéder à aucune des charges politiques de la société s’il na pas été appelé par la femme. On donne à cette femme au niveau du clan ou du royaume le nom de la reine mère en pays Akan, la reine mère est la véritable détentrice de la chaise sacrée et donc du pouvoir politique. Sa charge est héréditaire et se transmet selon les mêmes règles que celle du patriarche ou le roi. Quelque soit sont âge, la femme investie de ce titre devient la mère des membres du clan ou du royaume ainsi que le patriarche ou le roi.

* La société AKAN une société hiérarchisée

La société AKAN est très hiérarchisée. C’est une société qui n’accepte pas de changement sauf au niveau de la petite noblesse ou des chefs de guerres qui peuvent bénéficier du roi certaines nominations qui leurs confère de nouveau titre et de nouveau privilège. Au sommet de la hiérarchie nous avons le roi, ensuite les hautes dignitaires du royaume, la petite noblesse, les hommes libres, les esclaves. Dans la société AKAN les esclaves proviennent de plusieurs horizons. D’abord les captifs de guerres, les personnes mises en gages pour cause de dette, les esclaves achetés sur les différents marchés du nord. Les derniers sont intégrés dans la famille de leurs acquéreurs ou ils participent à toutes les activités économiques de la vie quotidienne. L’esclave dans la société AKAN joue son sole économique important. C’est qui va expliquer le succès du commerce des noirs sur les cotes de la gold Coste. On ne peut pas concevoir une société AKAN sans esclave.

1. **Au plan politico-militaire**

Les AKAN sont organisés au système monarchique. C'est-à-dire en système centralisé. Cet état est placé sous l’autorité d’un roi choisi dans la famille dont le chef a conduit l’exode.

L’organisation politique a connu plusieurs étapes :

* Le s premières formes de gouvernements :

 Les AKAN dès le départ était organisé en village indépendant au XVI ième siècle cette forme de gestion du pouvoir va évoluer et se transformer en chefferie. C’est l époque de l’Adansi, point de départ des mouvements de migration des AKAN vers le sud et l’ouest. Mais cette forme politique à été possible grâce au contact que ce peuple entretenait avec les mandé du nord (malinké) les mandé étaient organisés en vaste Etat avec un système politique centralisé et des structures bien précisées depuis le premier millenaire3. C’est donc auprès des Mandé que les AKAN apprennent le système politique centralisé ou encore le système monarchique.

Au XVII ième siècle naissent les premiers vrais royaumes AKAN. Les royaumes pour des raisons de sécurité, de défense et surtout d’hégémonie adoptent une organisation territoriale basée sur la compagnie militaire. Ainsi donc les provinces sont des compagnies militaires administrées par des généraux ou des vices rois appelé Assafohene. Les systèmes d’organisation politique qui étaient déjà en vigueur dans le monde Mandé a été adopté pour la première fois par les Denkyra par la suite tout les Etat Akan seront dirigé par des monarques.

* Les monarques AKAN

Les royaumes Akan sont placés sous l’autorité d’un roi choisit toujours dans le clan des fondateurs de la communauté. Il est choisit après des enquêtes minutieuses. Le roi doit être en possession de toutes ces aptitudes physiques intellectuelles et morales. Il est le détenteur exclusive du pouvoir et sa personnalité est sacrée, il est l’âme du peuple, le père de chacun de ses sujets, le représentant du créateur, le premier prêtre des génies protecteurs et des mêmes des ancêtres qui veillent sur la communauté. Il est le seul qualifié à les invoquer. Le pouvoir monarchique des akan est matérialisé par le Bia, siège sacrée au trône. Le Bia est le tabouret en or massif ou couvert de feuille d’or. C’est le symbole du pouvoir en pays AKAN. Ensuite nous avons le Dja qui est le paquet sacré contenant des pois à peser l’or c’est le symbole du pouvoir économique. Enfin nous avons l’AOTOou sabre d’Apara qui est le symbole du pouvoir militaire.

Le pouvoir en pays Akan se transmet de l’oncle au neveu dans la ligne matrilinéaire ce qui montre que la femme est l’élément principale de la communauté Akan mais. Il arrive souvent que le fils du roi défunt accède au pouvoir en foulant au pied les coutumes. Dès l’intronisation du roi, il fait corps avec toutes les générations des rois disparus qui l’inspirent et parlent par sa bouche. Le roi est désigné conformément à la règle de succession dans les clans régnant dans certains Etat AKAN, deux clans rivaux apparentés ou non s partage le pouvoir. C’est le cas par exemple des **Abrons** ou le pouvoir est partagé en deux branches : **ZANZAN et YAKASSE.** Dans cette même dualité c’est toujours les mêmes règles qui sont appliquées.

* Les fonctions du roi

Le roi est le dépositaire de la coutume et le juge suprême. Ces décisions sont sans appel. La coutume ne peut être modifiée que par lui-même.

Toutes fois ce pouvoir ne s’applique aux parties de la coutume réputée, sacrée et immuable telles que les régimes foncier et les époques de fête. Au plan militaire le roi a tous les pouvoirs de déclarer la guerre et de négocier la paix. Le roi Akan dans la gestion du pouvoir politique est assisté de deux conseils. Le conseil des affaires mineurs et celui des affaires majeures. Ces royaumes Akan sont en provinces administrés par des chefs militaires et des vices rois. L’armée Akan comprend trois divisions.

* Le front ou centre constitué par les fils des captifs
* L’aile gauche considérée comme la troupe de choc. Elle est constituée par les serviteurs du roi
* L’aile droite qui est le gros de la troupe

Les chefs de province sont autorisés à lever l’impacte au nom du roi et a fournir des contingents en cas de guerre. Ils veillent sur la sécurité et la défense de leur province.

**IV**-**LES ACTIVITES ECONOMIQUES DES AKAN**

En Côte d’Ivoire, les AKAN sont installés en région de savane, de forêt et sur le littoral marin. Chacune de ses régions possède des activités économiques propres. Les paysans des régions de savane boisée cultivent des produits vivriers et industrielles (ignames, maïs, riz, coton) .ceux de la région forestier du centre, de l’Est ont des produits vivriers (banane, igname, manioc, taro, maïs) mais possède aussi de riche plantation de café, de cacao, de palmier à huile, de cocotier et de kolatier. Les populations du littoral marin sont pêcheur de lagunes et de hautes mers, paysans et planteur. Les lagunaires, en plus des produits de la pêche cultivent les même produits vivriers et industriels cités plus haut. Vous oubliez l’activité principale des Akan, l’extraction de l’or.

**CONCLUSION**

En guise de conclusion, nous pouvons dire encore que le pays Akan est aujourd’hui encore la région la plus prospère de la Cote d’Ivoire et connait un fort mouvement d’immigration avec des migrants qui viennent de toutes les régions du pays, de tous les pays d’Afrique de l’Ouest , Centrale, Est, mais aussi des pays non Africains. Il est important de souligner que la colonisation, la scolarisation, le développement économique, l’indépendance et les institutions républicaines ont faits subir à la région des profondes modifications à tous les nouveaux. Les Akan peuples de vieilles civilisations, s’adaptent plus ou moins à ces changements. Pour combien de temps encore résisteront-ils ? Ceci n’a rien à voir avec votre sujet quoi que vous puissiez en parler dans l’ouverture. Aussi, faites très attention aux informations que vous donnez telle que des migrants qui viennent de toutes les régions du pays, de tous les pays d’Afrique de l’Ouest , Centrale, Est,

**BIBLIOGRAPHIE**

* Dr DANQUAH. Historien Quel ouvrage a-t-il écrit ?
* ADIKO., mise en place du peuplement en Cote d’Ivoire, in acte du séminaire du recyclage des professeurs d’histoire
* DIABATE, H, LOUCOU, J. N., KIPRE, P, mémorial de la Cote d’Ivoire, tournai, 1987, 4 tomes Ceci n’est pas correct !
* RENE ALLOU KOUAME : les peuples premier de la Cote d’Ivoire volume1
* SIMON PIERRE EKANZA Cote d’Ivoire terre de convergence et d’accueille (XV ième et XIX ième siècle)

Votre bibliographie est pauvre de part son insuffisance et sa mauvaise présentation. Les origines lointaines des Akan que vous développez, devraient figurer succinctement dans l’introduction. Votre sujet vous demandait de décrire le processus d’implantation des Akan sur le territoire ivoirien. Toutefois, le sujet semble compris et le travail bien organisé.

14/20